

Image not found or type unknown



Autorisation de Sortie du territoire francais

Par **VINCEDEBDX**, le **27/12/2013** à **08:17**

Bonjour , atant ete juger fin novembre 2013 pour possession ,cession ,transport ect... en l'espece de la cocaine et ayant ete condamner a 3 ans de prisons dont 2 ferme, j'ai fait appel de cette decision, et est reparti libre du tgi de bordeaux, a ce jour je n'est toujours pas recus ma convocation devant la chambre d'appel, ma question est simple ai je le droit de quitter le territoire pour des vacances (thailand) d'une durée de 15 jour debut janvier 2014 ?